



## **Accord sur les agents non titulaires: la fédération UNSA Education restera vigilante**

La fédération UNSA Éducation approuve pleinement la signature par l'UNSA Fonction publique de l'accord relatif à l'amélioration de la situation des agents contractuels dans la Fonction publique. L'UNSA, avec cette signature, assume ses responsabilités d'organisation syndicale réformatrice et revendicative.

Les propositions initiales, défavorables aux contractuels et inquiétantes pour l'avenir de la Fonction publique, ont évolué. Les aspects négatifs ont été abandonnés. Les interventions de l'UNSA dans les séances de négociations ont pesé. Des éléments positifs ont été affirmés comme le principe de l'occupation des emplois permanents par des fonctionnaires statutaires. Après les propos menaçants de Christian Jacob et de Jean-François Manel, un coup d'arrêt est sans doute mis à la volonté d'une partie de la majorité de fragmenter et de disloquer la Fonction publique.

Dans son champ de responsabilité, la fédération UNSA Éducation sera particulièrement attentive à l'application de l'accord avec notamment les possibilités d'intégration dans les cadres statutaires de la Fonction publique chaque fois que possible. Cet accord, pour l'UNSA Éducation, est une étape.

Le syndicalisme est l'expression de la solidarité. Elle s'exprime par des choix et des décisions. Cet accord doit permettre de sécuriser le plus possible, dans un contexte économique et social particulièrement difficile, la situation des personnels les plus exposés à la précarité. Il doit permettre d'enrayer, dans le même temps, toute tentative de précariser la Fonction publique.

Communiqué de l'UNSA Education du 29 mars 2011.